

Motion du 17 octobre 2017 de Mmes et MM. Grégoire Carasso, Emmanuel Deonna, Ariane Arlotti, Brigitte Studer, Albane Schlechten, Alfonso Gomez, Jean-Philippe Haas, Souheil Sayegh et Daniel Sormanni: «Trois terrains de beach-volley au parc des Franchises».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 7 février 2018, dans le rapport M-1320 A)

MOTION

La Ville de Genève propose des cours de volleyball et de beach-volley pour jeunes durant les vacances d'été. Trois associations de beach-volley organisent régulièrement de l'initiation tout public, des cours, des camps et des tournois: le Volley Jeunesse Genève Sud (VJGS), le Beach-Volley Club Vernier Genève et l'Association genevoise de volleyball. Il n'y a actuellement pas de terrain de beach-volley sur la rive droite en ville de Genève, pour un sport qui est en pleine expansion, de pratique facile, non-genré, et qui crée, là où il est pratiqué, une ambiance conviviale qui renforce les liens sociaux.

Considérant:

- que le beach-volley est un sport accessible, mixte, peu coûteux et créateur de liens sociaux;
- le succès du projet de formation et d'intégration par le sport durant les cinq ans passés sur le terrain vague à l'avenue Henri-Golay par le Beach-Volley Club Vernier Genève;
- le fait que l'actuel emplacement des terrains à l'avenue Henri-Golay va laisser place à de nouveaux logements. Ces terrains doivent donc rapidement trouver un nouvel emplacement d'accueil d'ici à janvier 2018;
- le fait qu'un club de sport associatif créé et dirigé par des jeunes (Beach-Volley Club Vernier Genève) gère actuellement les terrains de l'avenue Henri-Golay et s'est engagé à continuer à le faire à l'avenir, pour autant qu'un espace puisse être identifié dans le secteur;
- l'image directrice du parc des Franchises, réalisée et validée en 2015 par le Canton et la Ville de Genève, identifiant une bande active dédiée au sport dans ce parc;
- la densification du quartier de la Concorde et le manque criant d'installations sportives pour les jeunes;
- que lors du comité de pilotage d'octobre 2016 du grand projet Châtelaine, Canton et Ville de Genève ont validé leur engagement dans la valorisation de ce parc,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de soutenir activement l'implantation des terrains de beach-volley, sur le point d'être supprimés de l'avenue Henri-Golay (hiver 2018), dans le parc des Franchises ou à proximité, afin que les habitant-e-s et les clubs qui le désirent puissent continuer à pratiquer ce sport au cœur des quartiers densifiés du grand projet Châtelaine.